



Le dossier est suivi par le parquet de La Roche-sur-Yon (Vendée) © Radio France - Céline Loizeau
C'est un fait grave qui vient d'être porté à la connaissance de la justice vendéenne. L'affaire, révélée par nos confrères d'*Ouest-France*, est une suspicion de viol entre mineurs au sein même d'un foyer de l'aide sociale à l'enfance. Un lieu, où sont placés en urgence des jeunes, et qui est basé à **La Roche-sur-Yon** (Vendée).

Un fait qui remonterait à début février

Le garçon, qui dénonce le fait, a 8-9 ans. Il est question d'au moins un agresseur de moins de 10 ans. L'agression décrite a eu lieu début février, en fin d'après-midi, dans la chambre même de la victime. Cette dernière dénonce l'histoire à ses parents près de 10 jours plus tard, le 12 février. Dans la foulée, le couple prévient le foyer, qui, à son tour, alerte la justice.

"On a indiqué aux parents qu'il fallait qu'ils portent plainte", explique Christophe Baron, le directeur général adjoint au pôle des solidarités au Département de la Vendée, le conseil départemental finance l'aide sociale à l'enfance. À la justice, à l'enquête, de déterminer si ce fait est avéré, s'il y en a eu d'autres, s'il existe d'autres victimes ou agresseurs éventuels. Dans ce dossier, il n'y aura pas de poursuite pénale comme c'est le cas quand les mises en cause ont moins de 13 ans.

Les enfants, depuis, dans des maisonnées différentes

"Ce genre d'expériences est douloureux, difficile pour les équipes. Il y a un questionnaire qui est posé par les équipes pour savoir si elles ont bien fait leur travail, si elles ont bien accompagné l'enfant, s'il y a une surveillance qui était satisfaisante. Donc, ça questionne tout le temps pour ces équipes qui sont très attachées à leurs missions de service public au bénéfice de ces enfants", souligne Christophe Baron.

Il indique que, depuis, les enfants ne vivent plus dans la même maisonnée, mais dans deux bâtiments différents du foyer yonnais. **Un accompagnement spécifique a également été mis en place.** L'éducateur, responsable de leur maisonnée ce jour-là, doit être reçu par le Département ce vendredi et ce même jour, un temps d'échanges est prévu avec le personnel. Selon le conseil départemental, le dernier fait de viol avéré au sein d'un foyer de l'ASE remonte à il y a trois ans.

À plusieurs reprises par le passé, le syndicat CFDT a dénoncé les moyens alloués à l'accueil d'urgence, notamment les effectifs pour encadrer les jeunes. *"On a doublé le budget de l'accueil d'urgence en cinq ans alors que le nombre de jeunes suivis n'a pas doublé. On est passé de 137 équivalents temps pleins à 182 sur la même période"*, souligne Christophe Baron. L'an passé, selon lui, quelque 300 mineurs ont été suivis. Il avance aussi que pour attirer, fidéliser les éducateurs, il y a eu des augmentations de salaire.

Contacté, le syndicat CFDT n'a pas souhaité s'exprimer sur ces problématiques dans l'immédiat.



• [Céline Loizeau](#)
France Bleu